



Sauleda

GARANTIE TECHNICAL TEXTILES

Chez Sauleda nous avons éprouvé la durabilité de la toile et nous voulons partager notre expérience. Après de nombreuses années, les vérifications et les essais réalisés dans de prestigieux laboratoires démontrent que les toiles Sauleda ont une durée de vie supérieure aux années proposées par la garantie.

Mais pour votre tranquillité nous vous offrons jusqu'à 10 ans de garantie pour une exposition normale au soleil et aux agents atmosphériques.

Que couvre la garantie?

La garantie couvre une détérioration anormale du tissu et de sa couleur et elle est valable à partir de la date de son installation.

À partir de quand commence-t-elle à fonctionner?

Cette garantie commence à partir de la date d'installation.

Quel document est-il important de conserver?

Pour pouvoir accéder à la garantie, vous devez conserver la facture de l'installateur.

Que remplace la garantie?

Seul le remplacement de la toile nécessaire pour restaurer le tissu est compris dans la garantie, sans envisager d'autres concepts.

Qu'est-ce que la garantie ne couvre pas?

Tout autre élément du tissu qui ne serait pas la toile fabriquée par Sauleda, S.A. comme le système de ferrures, les mécanismes, les suspensions, les structures, etc.

Elle ne couvre pas l'installation du store, sa confection et production, son installation et son entretien.

Elle ne couvre pas la détérioration de la toile produite par vieillissement et utilisation normale.

Elle ne couvre pas les défauts produits par une mauvaise installation ou un entretien inadéquat (nettoyage abrasif).

En particulier, sont exclus de la garantie les accidents, les manipulations sans précaution et les négligences suivantes:

- Entretien insuffisant, ou utilisation de produits ou d'outils inappropriés.
- Utilisation non appropriée de détergents, produits chimiques ou dissolvants, racloirs ou brosses abrasives ou d'autres instruments qui pourraient endommager la toile.
- Conditions climatiques inhabituelles.
- Pollution atmosphérique, utilisation de produits phytosanitaires, excréments d'animaux, fientes d'oiseaux.
- Défauts provenant du montage même, erreurs de manipulation de l'utilisateur.
- Chute d'objets projetés sur la toile, brûlures de cigarettes, pétards, feux de Bengale ou autres, incendie.
- Pose d'objets sur la toile, accidents de la circulation, vandalisme...

Application de la garantie:

Sauleda, S.A. remplacera les tissus endommagés par de nouveaux tissus.

Sauleda, S.A. ne prendra pas en charge les coûts de démontage de l'ancien store, ni les coûts d'installation du nouveau.

On accède à la garantie une fois les expertises nécessaires effectuées dans les termes suivants:

Pendant les années DE LA GARANTIE, Sauleda, S.A. remplacera gratuitement ou selon la convenance, un tissu endommagé par un nouveau tissu, à l'exclusion de tous les frais, et il ne prendra pas en charge les coûts de démontage de l'ancien store, ni les coûts d'installation du nouveau.

Liste des tissus et de leurs garanties:

VIP-FR	5 ans	MULTITEX	3 ans
SUPERTRANS	5 ans	LEMANS	5 ans
MONZA	5 ans	TARP	3 ans
MONZA MATT	3 ans	TEXILIFE	3 ans
PANAMA	5 ans	SAULI	3 ans
RALLYE	5 ans	DIGITAL PRINT	2 ans
OPAK	5 ans	NET	2 ans
SUNTEC	5 ans	FLASH	2 ans
TENSATEC	5 ans	CRISTAL	2 ans
POOL	5 ans		

Comment la réclamation est-elle gérée?

15 jours avant l'observation de la détérioration, une lettre recommandée avec accusé de réception devra être envoyée à SAULEDA, S.A. - Département Service Client- Travessera de les Corts, 102 E-08028 BARCELONE (Spain) accompagnée de la facture d'achat.

La toile sera ensuite examinée par les experts de la compagnie d'assurance de SAULEDA, S.A.